

Bachelier en biopharmaceutique (alternance)

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE FB 304 Technical English 3			
Ancien Code	PAFB3B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABF3040		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabine LEFEBVRE (lefebvre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but du cours est d'apprendre aux élèves à communiquer efficacement en anglais tant oralement que par écrit dans le domaine professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de

Lire et comprendre des textes ou documents à caractère scientifique ou technique en anglais

Rédiger en anglais un résumé en quelques phrases de ces mêmes documents (écrits ou vidéos)

Mémoriser du vocabulaire spécifique au bachelier

Utiliser ce même vocabulaire en contexte (écrit et oral)

Rédiger un CV et une lettre de candidature en anglais

Participer à une interview en anglais

Participer à une conversation professionnelle en anglais

Discuter d'un sujet imposé et/ou proposé en utilisant les structures et le vocabulaire adéquat dans un contexte propre à la formation

Produire un exposé écrit et oral en reprenant les idées maîtresses d'un sujet/projet vu dans le cadre d'un cours ou du stage (idéalement une ébauche de son TFE)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAFB2B05
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAFB3B04A Technical English 3

24 h / 2 C

Contenu

Divers articles et documents audios/vidéos, exercices de vocabulaire et de conversation, présentations orales.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux
- Exercices dirigés
- Travaux pratiques
- Exercices de création / Recherche en atelier
- Préparations / Recherche d'informations
- Travaux personnels

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition des étudiants de divers documents (grammaire, vocabulaire) permettant une remise à niveau autonome.

Sources et références

Divers documents fournis aux élèves (référence mentionnée sur chaque document)

Divers sites internet (La Vitrine Linguistique, WordReference, Google Scholar...)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents fournis via l'équipe teams du cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue : divers travaux (écrits et oraux) - 50% de la note

Examen écrit et oral : 25% écrit - 25% oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		50				
Période d'évaluation		50				100

Dispositions complémentaires

Les diverses modalités d'évaluation seront transmises aux élèves via moodle ou via l'équipe teams du cours.

Evaluation du Q3 : Les divers travaux et présentations effectués en première session lors de l'évaluation continue devront être représentés lors des examens écrits et oraux de la seconde session et compteront pour 50% de la note, l'examen oral comptant pour 25% et l'examen écrit 25%.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).